

## Séjour 2025 à la Turballe 5èmes 1,2,4 et 5

Chartres, le 28 Janvier 2025

Madame, Monsieur,

Voici, comme convenu, les informations nécessaires à la bonne préparation du voyage de votre enfant. Veuillez lire ce document très attentivement en sa compagnie.

### DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES en SVT, Histoire Géographie et EPS

1. Observation et analyse approfondie des impacts des activités humaines.
2. Connaissance et compréhension approfondie des caractéristiques des sites visités, ainsi que les processus naturels et humains.
3. Sécurité routière et utilisation du vélo.

### DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES PLUS GÉNÉRALES

1. Communiquer de manière articulée ses observations et ses analyses.
2. Faire preuve d'un engagement et d'une participation active lors des visites et des activités proposées.
3. Contribuer positivement à la vie en collectivité au sein du groupe.



**Ce séjour fera l'objet d'une évaluation de compétences**



### DATES, HEURES ET LIEU DE DÉPART :

	Séjour
Dates	Du 24/05/2025 au 28/05/2025
Classes concernées	5èmes 1,2,4 et 5
Lieux et adresses	Hébergement La Marjolaine 5 rue des pins 44420 La Turballe N° tél en cas d'extrême urgence: à préciser ultérieurement.
Encadrement	7 enseignants, 1 membre de l'APEL et 1 responsable de vie scolaire

- Le rendez-vous sera fixé le samedi matin vers 7h00 (horaires à préciser une semaine avant le départ), devant le stade Jean Gallet, 8 Rue Jean Monnet, 28000 Chartres (parking disponible sur le gravier).
- Prévoir un pique nique pour le déjeuner du samedi midi **sans bonbon ni soda !**
- Le retour est prévu le mercredi soir (horaires à confirmer, aux alentours de 22h30) à la même adresse.
- **ATTENTION** les horaires vous seront confirmés avant le départ.
- Nous voyageons avec l'organisme Les PEP du 44.

### MOYENS DE COMMUNICATION :

- Si vous avez une information **URGENTE** à communiquer avant le départ ou pendant le séjour vous pouvez nous joindre à cette adresse mail: [mcourtin@ind-chartres.fr](mailto:mcourtin@ind-chartres.fr) (cette adresse sera consultée avant le départ et durant la semaine).



**NOUS N'AUTORISONS NI LES TÉLÉPHONES PORTABLES PENDANT  
LE SÉJOUR NI LES CONSOLES DE JEUX, NI LES APPAREILS PHOTO**

**(Vous ne pourrez pas joindre vos enfants par téléphone durant la semaine).**



- Un petit résumé de la journée sera mis à disposition sur le blog suivant : [OnDonneDesNouvelles.com](http://OnDonneDesNouvelles.com) ; ainsi que le code **99rkruxk**. C'est également via ce mode de communication que vous serez informés de notre arrivée et d'un retard éventuel pour le retour.

### SANTÉ :

Traitements en cours: ils devront **TOUS** être remis au professeur de votre enfant avec les ordonnances correspondantes (merci de bien mettre le nom de votre enfant sur les boîtes ou sac de médicaments), accompagnées de l'attestation de prise de médicaments sur le temps scolaire (document joint). Informez les responsables des éventuelles contre-indications médicales ou autres recommandations.

Pour les élèves ayant un PAI, nous récupérons le traitement stocké à l'infirmerie.

Ne donnez pas de friandises ou de gâteaux à vos enfants car ils ont besoin pendant le séjour de repas équilibrés et variés.

**TROUSSEAU** : L'ensemble doit tenir dans un sac ou une valise (voir liste ci dessous). Merci de bien vouloir identifier le nom de votre enfant sur tous ses vêtements et chaussures.

Trousseau		
✓ Vêtement de pluie	✓ Sous Vêtements	✓ Mouchoirs
✓ Vêtements chauds : manteau chaud, bonnet, 1 grosse paire de chaussettes	✓ Pyjamas	✓ Jeux de société
✓ 2 paires de chaussures dont 1 paire de chaussures de sport	✓ Sac à linge sale	✓ Lecture
✓ Bottes (pour la la visite des marais salants)	✓ Serviettes de toilette	✓ Sac à dos
✓ chaussons	✓ Crème solaire	✓ Lunettes de soleil et casquette
✓ Pantalons	✓ Savon et shampoing	✓ Doudou
✓ Pull-over	✓ Brosse à dents et dentifrice	✓ 1 gourde
✓ Chemises/t-shirt	✓ Peigne/brosse	✓
Pensez aux protections hygiénique même si ce n'est pas la période		

#### **OBJETS DE VALEURS :**

Il est inutile que vos enfants aient des objets de valeur. Les enseignants ne prendront aucun objet personnel des élèves et déclinent toutes responsabilités en cas de dégradations ou de vols. Il convient donc à chaque élève de ne pas apporter d'objets susceptibles de les mettre dans des situations désagréables. Seuls les MP3 sont autorisés (fonction audio uniquement).



**ARGENT DE POCHE : Aucun achat ne se fera sur place, inutile d'en apporter !**



#### **TRAVAIL SCOLAIRE :**

Veillez à ce qu'ils prennent leur trousse et règle, un support rigide, une chemise cartonnée format A4, ainsi que leur carnet de liaison.

**ÉCHÉANCIER**: coût total du séjour : **400 euros**.

Pour rappel, votre règlement sera effectué directement par prélèvement via la comptabilité. La facturation se fera en plusieurs mensualités. Pensez à faire appel à vos comités d'entreprise. Chèques vacances possible à déposer directement à la comptabilité. **Si votre enfant est demi-pensionnaire, et que vous souhaitez un remboursement de ses repas pendant son absence, veuillez en faire la demande écrite auprès de la comptabilité le plus rapidement possible.**

**Nous vous rappelons que ce séjour se fait dans le cadre d'objectifs pédagogiques et que ce n'est en aucun cas des vacances ou une colonie !**

TOUTE L'ÉQUIPE SOUHAITE À VOTRE ENFANT UN AGRÉABLE SÉJOUR, RICHE D'EXPÉRIENCES ET DE DÉCOUVERTES.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sentiments les plus sportifs.

L'Equipe Éducative.

## AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE MÉDICAMENTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Je, soussigné, \_\_\_\_\_

Parent ou tuteur légal de l'enfant \_\_\_\_\_

Né (e) \_\_\_\_\_

En classe \_\_\_\_\_

- Autorise les personnels en charge du temps scolaire à administrer en cas de traitement ou autre, suivant la prescription\*, le ou les médicaments à notre enfant. Je m'engage à faire connaître immédiatement toute modification du traitement.
- Autorise à administrer si nécessité du paracétamol.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature des parents ou du tuteur légal

\*Joindre impérativement à ce document la prescription lisible et détaillée du médecin

# Règlement intérieur du séjour scolaire à la Turballe des 5ème

Ce séjour proposé aux élèves des classes de 5ème est réalisé dans un objectif pédagogique. Il s'agit d'un voyage d'étude culturelle. Ce n'est donc pas un voyage d'agrément, même si nous espérons qu'il sera très agréable pour tout le monde.

## Les règles de vie et de comportement à respecter durant le séjour.

1. Les élèves profiteront du voyage pour mener en permanence un travail d'observation, d'écoute et de prise de parole. Ils disposeront d'un Carnet de voyage, qu'ils devront compléter chaque jour, et qui leur servira au retour pour rédiger et finaliser le dossier du voyage.
2. Les élèves devront être constamment réceptifs pour tirer le plus grand profit du séjour. Ils se coucheront donc une heure raisonnable
3. Durant les visites et activités, les élèves devront être attentifs, s'intéresser, poser des questions et prendre des notes (photos et croquis possibles).
4. Durant les trajets en car, les élèves seront assis et les ceintures de sécurité bouclées. Par soucis de sécurité, il est demandé d'éviter toute agitation ou bruit excessif qui pourrait perturber la conduite.
5. Les téléphones portables sont interdits durant le séjour.
6. Les objets de valeur (smartphones, tablettes, appareils photo, jeux électroniques, bijoux,...) ne sont ni nécessaires ni conseillés. En aucun cas les accompagnateurs ou l'établissement ne pourront être tenus pour responsables en s'il y a vol, perte ou casse.
7. Le vol, la consommation d'alcool, de tabac ou de drogue sont formellement interdits.
8. Tout comportement délictueux ou dangereux pour l'élève ou les autres, ainsi que tout manquement grave au présent règlement, sera sanctionné par l'exclusion de l'élève du séjour et son rapatriement immédiat aux frais de la famille.

Nom et prénom de l'élève

Noms et prénoms des parents

Mention « Lu et approuvé »  
et signature de l'élève

Mention « Lu et approuvé »  
et signature des parents :